

En raison d'un été frais et pluvieux, les campeurs sont venus moins nombreux en Auvergne au cours des mois de juillet et août 2011. Ils ont effectué 327 870 séjours, soit une baisse de 1,8 % par rapport à l'été précédent. Celle-ci ne concerne que la clientèle française. Les touristes étrangers ont été plus nombreux qu'en 2010. Au niveau national, la diminution du nombre d'arrivées est moins prononcée avec - 0,7 %.

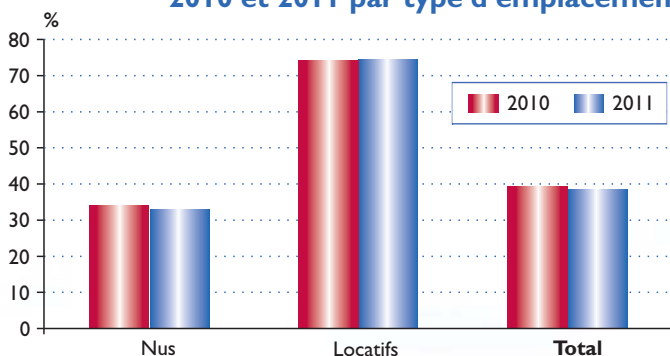
Les campings classés ont comptabilisé 1 416 790 nuitées : leur fréquentation diminue de 1,6 % par rapport à 2010 mais elle reste nettement supérieure à celle de 2009. Ce repli affecte toutes les catégories de confort. Il se ressent aussi dans tous les départements excepté celui de la Haute-Loire.

Depuis plusieurs années, la fréquentation des emplacements locatifs est en constante augmentation. Entre 2010 et 2011, elle a encore progressé de 6,9 %. Les emplacements locatifs ont engendré, au cours de l'été 2011, 32 % de la fréquentation totale alors qu'ils représentent 14 % de l'offre. Plus d'un camping sur deux propose à la location des emplacements équipés d'un hébergement de type mobile-home, chalet ou autre habitation légère de loisir. Le taux d'occupation des emplacements locatifs atteint 74,5 % contre seulement 32,8 % pour les emplacements nus.

Les touristes étrangers réalisent 27 % de la fréquentation régionale au lieu de 31,5 % au niveau national. Ils privilégient les emplacements nus notamment de catégorie 3 et 4 étoiles qui représentent 60,5 % de leurs nuitées. Les Néerlandais sont nettement majoritaires avec 64,9 % de la fréquentation étrangère. Ils sont suivis par les Belges, les Britanniques et les Allemands. Les touristes étrangers restent en moyenne moins longtemps que les touristes français, respectivement 3,75 et 4,58 jours. ▶

▶ **Martine CAUWET, Insee**

▶▶ Taux d'occupation en juillet et août 2010 et 2011 par type d'emplacement



Source : Insee, Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCS)

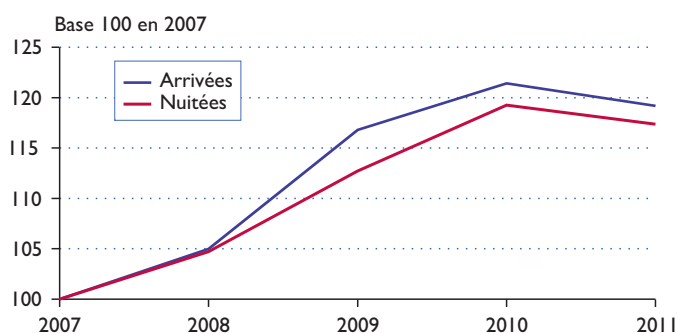
Arrivées et nuitées en juillet et août 2011 par type de clientèle

	Juillet	Août	Juillet et août	
			Nombre	Évolution* 2011/2010
Arrivées	157 585	170 284	327 869	- 1,8 %
Clientèle française	104 276	121 639	225 915	- 5,7 %
Clientèle étrangère	53 309	48 645	101 954	+ 8,0 %
Nuitées	639 164	777 621	1 416 785	- 1,6 %
Clientèle française	445 240	589 047	1 034 287	- 6,0 %
Clientèle étrangère	193 924	188 574	382 498	+ 12,6 %
Durée moyenne de séjour (en jours)	4,06	4,57	4,32	+ 0,01 jour
Clientèle française	4,27	4,84	4,58	+ 0,01 jour
Clientèle étrangère	3,64	3,88	3,75	+ 0,15 jour

* Entre (juillet/août 2011) et (juillet/août 2010)

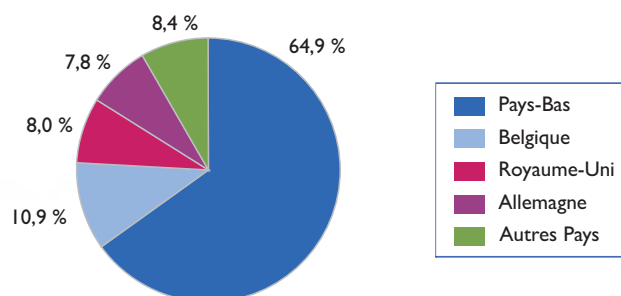
Source : Insee, Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCS)

▶▶ Évolution des arrivées et des nuitées en juillet et août au cours des cinq dernières années



Source : Insee, Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCS)

▶▶ Répartition des nuitées de la clientèle étrangère en juillet et août 2011 par pays de résidence



Source : Insee, Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCS)

Indicateurs en juillet et août 2011 par département

Département	Arrivées		Nuitées		Durée moyenne de séjour (en jours)	Taux d'occupation
	Nombre	Évolution 2011/2010 *	Nombre	Évolution 2011/2010 *		
Allier	50 322	- 10,6 %	176 195	- 7,2 %	3,50	37,8 %
Cantal	73 220	+ 2,5 %	307 576	- 2,1 %	4,20	33,3 %
Haute-Loire	50 800	+ 8,6 %	202 154	+ 9,8 %	3,98	37,8 %
Puy-de-Dôme	153 527	- 3,8 %	730 860	- 2,8 %	4,76	42,0 %
Auvergne	327 869	- 1,8 %	1 416 785	- 1,6 %	4,32	38,5 %
dont villes thermales	53 683	- 1,4 %	261 685	- 2,4 %	4,87	49,5 %

* Entre (juillet/août 2011) et (juillet/août 2010)

Source : Insee, Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS)

Indicateurs en juillet et août 2011 par type d'emplacement et catégorie de confort

Type d'emplacement	Arrivées		Nuitées		Durée moyenne de séjour (en jours)	Taux d'occupation
	Nombre	Évolution 2011/2010 *	Nombre	Évolution 2011/2010 *		
Type d'emplacement	327 869	- 1,8 %	1 416 785	- 1,6 %	4,32	38,5 %
Nus	270 971	- 4,1 %	970 261	- 5,1 %	3,58	32,8 %
Locatifs	56 898	+ 10,6 %	446 524	+ 6,9 %	7,85	74,5 %
Catégorie de confort	327 869	- 1,8 %	1 416 785	- 1,6 %	4,32	38,5 %
1 et 2 étoiles	113 602	- 4,2 %	443 492	- 1,9 %	3,90	29,2 %
3 étoiles et plus	214 267	- 0,5 %	973 293	- 1,5 %	4,54	46,6 %

* Entre (juillet/août 2011) et (juillet/août 2010)

Source : Insee, Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS)

Répartition des nuitées en juillet et août 2011

Type d'emplacement	Nuitées (%)	
	Clientèle étrangère	Clientèle française
Type d'emplacement		
Nus	86,1	62,0
Locatifs	13,9	38,0
Total	100,0	100,0
Catégorie de confort		
1 et 2 étoiles	27,2	32,8
3 étoiles et plus	72,8	67,2
Total	100,0	100,0
Département		
Allier	13,3	12,1
Cantal	22,8	21,3
Haute-Loire	18,4	12,8
Puy-de-Dôme	45,5	53,8
Total	100,0	100,0

Note de lecture : 45,5 % des nuitées de la clientèle étrangère sont réalisées dans les campings du Puy-de-Dôme.

Source : Insee, Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS)

Principales définitions

- **Séjours (ou arrivées) :** nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans le même camping.
- **Nuitées :** nombre total de nuits passées par les clients dans un camping. Ainsi, un couple séjournant trois nuits consécutives dans un camping correspondra à six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une seule nuit.
- **Durée moyenne de séjour :** rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées.
- **Taux d'occupation :** rapport du nombre d'emplacements occupés au nombre d'emplacements réellement offerts, calculé en tenant compte du nombre de jours d'ouverture.

Méthodologie

L'enquête sur l'hôtellerie de plein air est réalisée en partenariat avec la Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS).

- Elle est effectuée chaque mois de la saison d'été (de mai à septembre) sur tout le territoire métropolitain, auprès de tous les campings classés 1 à 5 étoiles.
- Elle ne concerne que les campings offrant des emplacements ouverts à la clientèle de passage. Ainsi, les emplacements de camping dits « résidentiels », loués pour la saison ou pour l'année à une même personne sont exclus du champ de l'enquête.

Pour en savoir plus, consulter la rubrique Conjoncture sur : www.insee.fr/auvergne

Directeur de la publication : Arnaud STÉPHANY

Directeur régional de l'Insee

Rédaction en chef : Anna MESPOULHÈS - Daniel GRAS

Composition et mise en page : Insee

www.insee.fr/auvergne : Toutes les publications accessibles en ligne

Création maquette : Free Mouse

ISSN : 1775-3570 - © INSEE 2011